

Journée Associative du Moulin Vert
les pratiques inclusives
mardi 14 novembre 2017



Des éléments pour en débattre



Le Moulin Vert
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Le Moulin Vert se distingue par la variété de ses missions, et la diversité des situations des personnes à qui il s'adresse et des territoires où il œuvre : de la Courneuve à la presqu'île de Rhuys, de Blérancourt à la Goutte d'or, de l'Eure au 16^{ème} arrondissement de Paris, l'association accompagne des personnes qui ont de 2 mois à 103 ans, en situation de handicap ou pas, âgées dépendantes parfois, ou confiées par l'aide sociale à l'enfance. **Leur vulnérabilité relève de situations très singulières.**

Elles attendent de nous un soutien pour acquérir ou maintenir leur autonomie, pour avancer dans la vie en exprimant des avis, des envies, en faisant choix.

Pour apporter ce soutien, nous nous appuyons sur quelques convictions fortes :

- Cette diversité nous offre tout d'abord la capacité collective d'innover à l'heure où le système de santé et de développement social s'organise autour des décloisonnements, des parcours de vie et du développement de la démocratie participative.
- La pertinence et donc la qualité de nos propositions sont directement liées au fait que nous sommes capables **d'écouter les personnes accompagnées** et de prendre en compte **leurs attentes**.
- Enfin, la loi du 5 février 2005 est venue valider l'exigence de l'inclusion comme la possibilité pour chaque citoyen de **participer pleinement à la société** et d'accéder au droit commun. Sa mise en œuvre dans toute sa plénitude est un long cheminement et peut prendre des termes très diverses.

Il y a 18 mois, nous nous demandions en débattant avec d'autres associations, en examinant nos projets, si la démarche inclusive concernait bien **toutes nos actions, toutes nos missions, et toutes les personnes accompagnées. La réponse a été un grand OUI.**

Même s'il s'agit d'un processus complexe car :

- Les professionnels sont au cœur de contradictions récurrentes entre la nécessité de prévenir les risques liés à la fragilité des personnes et la prise de risque inhérente à l'autonomie.
- Les institutions, les services, avec ou sans murs développent des projets eux aussi en tension entre protection, soin, éducation et mise en valeur des capacités des personnes pour s'inscrire dans la Cité et le droit commun.
- Enfin la société toute entière est partie prenante du sujet et de la réussite de l'inclusion puisqu'elle doit s'adapter pour permettre à chacun de s'intégrer parmi les autres avec ses différences.

Nous avons donc pris rendez-vous ce jour, 14 novembre 2017, pour partager avec vous, nos partenaires du quotidien, l'évaluation de quelques-unes de nos initiatives et leurs enseignements.

Évaluer, c'est questionner avec méthode et mettre en débat, croiser les points de vue sur les pratiques inclusives :

- Dans quel contexte et avec quelles ambitions déployons-nous nos actions ?
- À quelle aune allons-nous apprécier les réalisations ?
- Quelles sont les réalisations, qu'avons-nous pu mettre en place (ou pas) et comment ?
- Quels sont les effets de ces initiatives pour les personnes accompagnées, leur entourage, les professionnels ?
- Pourquoi cela fonctionne-t-il, ... ou pas ?
- Et maintenant ?

// LE CONTEXTE //

Le contexte dans lequel nous avons travaillé ces questions est notamment celui de la négociation de contrats d'objectifs et de moyens (CPOM) qui concerneront, à terme, la plupart des établissements de l'association. Ces obligations de contractualisation représentent des modifications profondes dans la gestion interne des établissements, et sont assorties de fortes contraintes budgétaires. Cependant, en prenant l'initiative de cette contractualisation dans certains territoires, nous avons pu prendre le temps d'élaborer des diagnostics approfondis avec les professionnels et les partager avec nos partenaires. Pourvu que cela dure !

Nous y avons trouvé aussi l'opportunité d'interroger profondément les projets et ce, de manière sereine :

- Objectiver l'évolution du profil des personnes accompagnées, des enfants aux troubles du comportement ou du développement plus marqués, des personnes âgées plus... âgées et plus dépendantes, des adultes présentant plus fréquemment une situation de handicap complexe.
- Parler des limites rencontrées dans nos pratiques institutionnelles qui permettaient mal d'intégrer ou de prévenir des comportements atypiques, et mettaient les professionnels en difficulté.
- Mais aussi mettre en question l'implantation de nos structures, le cadre architectural et la politique patrimoniale au regard des obligations d'accessibilité et d'intégration dans la Cité.

Dans le même temps, Denis Piveteau remettait un rapport à la Ministre des affaires sociales et de la santé et préconisait notamment des réponses globales, comportant un ensemble coordonné de mobilisation de services sanitaires et sociaux, de systèmes d'information, d'appuis d'expertise, de procédures d'urgences..., qui garantiraient effectivement un parcours sans rupture pour chacun.

// NOS AMBITIONS //

Les ambitions de l'association ont été ré-énoncées clairement par sa gouvernance en 2014 :

- En cohérence avec ses valeurs, Le Moulin Vert s'attache à prolonger, renforcer, développer les actions en faveur de l'inclusion.
- Il traduit ainsi concrètement, l'engagement dans le soutien de la citoyenneté des personnes et dans la contribution de ses activités à la dynamique des territoires.
- Les équipes professionnelles sont soutenues dans leurs initiatives et innovations au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de fragilité sociale ou de dépendance.
- Les initiatives dans ces domaines sont évaluées, les conditions de leur déploiement débattues et leurs effets évalués.

// QUELS SONT NOS CRITÈRES D'ÉVALUATION ? //

Nous avons donc pris l'engagement de porter un regard critique sur nos actions et de débattre de leur pertinence sur les trois principaux critères suivants :

1. La contribution à une citoyenneté de plein droit pour les personnes accompagnées.
2. La mobilisation des ressources de droit commun et la réciprocité des échanges.
3. La participation à la vie des territoires.

// QUELLES RÉALISATIONS ? //

Parmi les réalisations présentées ce jour au cours de notre journée associative, certaines ont déjà 3 ans d'antériorité, quand d'autres sont plus récentes.

Confortées dans leur intuition que la culture et l'expression artistique sont des vecteurs essentiels d'une citoyenneté de plein droit, plusieurs équipes ont donné de l'ampleur et de la visibilité à leurs projets en inscrivant résolument ces pratiques en dehors de l'établissement, sur les lieux de vie des enfants. Un principe appliqué également désormais à la pratique du sport, avec pour corollaire de rendre les établissements spontanément plus perméables et ouverts : les stages de danse pour tous les enfants du club pendant les vacances scolaires se déroulent dans l'IME, les jeunes cyclistes viennent entretenir leur vélo le mercredi après-midi dans l'établissement pour "enfants handicapés", un autre va inaugurer un atelier d'entretien des vélos ouverts aux habitants de la ville. Ailleurs dans un service ambulatoire, c'est un chorégraphe qui vient proposer une offre "décalée" en matière d'accueil et d'intégration dans le parcours d'accompagnement. Autant d'initiatives qui ne relevaient pas de l'évidence.

La question de l'inclusion scolaire et de la formation professionnelle, question essentielle, est elle aussi largement abordée et ce dans des contextes locaux et partenariaux très singuliers. Le point commun est qu'elle est au travail partout : alors que le projet de déplacer l'unité d'enseignement de cet IMP dans un collège voisin subit de multiples aléas administratifs et réglementaires depuis deux ans, l'unité d'enseignement d'un IME a pu être installée dans l'école du bourg en quelques mois avec un large soutien de la municipalité, des enseignants, de l'inspecteur de l'éducation nationale et les enfants ont pu se rendre dès septembre 2017 à la "vraie école" (c'est leur expression), avec pour la première fois pour certains un cartable.

Ailleurs, un partenaire très volontariste, la principale d'un collège privé, des parents, des éducateurs et des enseignants très motivés, permettent à quelques adolescents d'un IMPro de fréquenter le collège voisin. L'expérience bouleverse nombre de représentations et d'idées reçues de part et d'autres, notamment des professionnels.

La logique de prévention des ruptures de parcours a eu notamment pour conséquence la modification des autorisations des IME : les jeunes peuvent être accompagnés jusqu'à 20 ans dans tous



nos établissements désormais. Cet état de fait actualise la réflexion sur la formation (pré professionnelle et l'entrée dans la vie d'adulte. Une initiative importante est le transfert des compétences d'un centre éducatif et de formation professionnelle de l'association pour inaugurer une formation qualifiante pour des jeunes en situation de handicap d'un IME, offre qui sera élargie aux jeunes du territoire. Ceci se passe sous l'égide et avec le soutien de l'UNREP (Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion) dont Hervé Bizard est le directeur général.

Sur deux sites, c'est la possibilité d'intégrer un CFA pour les enfants d'IME et d'IMPro qui est plus systématiquement explorée avec le soutien de réseaux locaux efficaces.

Au cours de cette journée, nous avons tiré un autre fil de la pelote de l'inclusion, celui qui donne un espace de parole et d'expression aux personnes en situation de fragilité. Adolescents contraints, du fait de leur situation familiale, à aborder un peu trop seuls l'entrée dans l'âge adulte, personnes âgées entrées plus souvent par nécessité que par choix en Ehpad, sont amenés à prendre la parole.

Leur contribution à ce débat est un élément essentiel dans la cohérence de notre démarche : si "donner, recevoir, échanger" sont l'essence même de l'être en société, comment intégrons-nous ces dimensions dans notre manière d'éduquer, de former, d'accompagner, de soigner, de protéger ?



// QUELS SONT LES EFFETS DE CES INITIATIVES ? //

Pour le savoir nous privilégions l'expression et l'avis des personnes directement concernées, de leur entourage, de nos partenaires ; des professionnels livrent aussi leurs observations. Ces témoignages illustrent quelques conséquences essentielles :

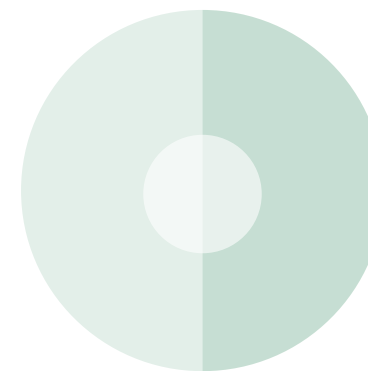
- > Toutes les initiatives qui permettent aux personnes fragilisées de s'exposer, de prendre le risque de l'expression singulière et de l'aventure collective modifient profondément **le regard des autres** sur leur différence. Elles se sentent capables, le montrent et cela change le regard de leur famille, de nos partenaires, du grand public, des professionnels. Elles modifient aussi le regard qu'elles ont sur elles-mêmes, et de plus en plus d'enfants et adolescents handicapés sont inscrits dans des activités de leur ville ou stages d'été.
- > Se mettre en situation **d'entendre** ce que les personnes âgées ont à nous dire, change-t-il notre regard sur la vieillesse et la dépendance ? Elles nous disent que l'Ehpad est une petite société en soi dans laquelle se jouent les enjeux de l'intégration. Elles disent aussi vouloir choisir d'investir et de participer à une vie collective, ou pas. Si leur état de santé les contraint parfois à une situation qu'elles auraient préféré ne pas connaître, c'est à travers la possibilité de donner leur opinion qu'elles trouvent leur capacité d'agir et le respect de leur dignité. Plusieurs observations montrent que la volonté de choisir, cette capacité renouvelée d'exprimer un avis de la part des personnes accompagnées est venue interroger les professionnels dans leur représentation de leur rôle (un peu trop ?) " protecteur ".
- > Des professionnels qui font bouger les lignes du cadre institutionnel et de ses représentations un peu figées. Ils avaient bien constaté qu'il fallait faire **évoluer** les modes d'accompagnement mais comment ? Certains ont montré la voie en faisant preuve de beaucoup de créativité, d'engagement et de professionnalisme et ils constatent que les réflexes changent, les initiatives fleurissent. Cependant aucun n'a dit que c'était facile ni que les résistances au changement n'étaient pas fortes...
- > Ceci n'est possible que parce que des **partenaires**, un tissu local, économique, politique, citoyen sont mobilisables sur ces enjeux. Le regard change et la société peut être un peu aussi...

Ce que nous retenons à ce jour c'est que parmi **les conditions de réussite** de nos actions, le **sérieux et le professionnalisme** avec lequel ces enjeux sont pris en considération est essentiel.

Il ne s'agit jamais de " bricoler " une " petite " action : la réflexion sur les supports (danse, nouveau cirque, activité sportive) est approfondie et se doit d'être de **qualité**. Ce sont **des méthodes participatives exigeantes** laissant une grande place à la **prise d'initiative et à la spontanéité**, valorisant les multiples propositions, savoir-faire et talents. Pour conduire ce travail avec nous, nous faisons appel à des professionnels, chorégraphe, professeur de danse et entraîneurs diplômés.

En matière d'inclusion scolaire, nous constatons que le professionnalisme de nos partenaires est soutenu aussi par leur engagement et leurs convictions qui peuvent balayer de nombreux obstacles réglementaires ou matériels.

Enfin ils témoignent tous de l'immense **plaisir** qu'ils ont pris à inventer d'autres modalités d'accompagnement, à créer des conditions de rencontre différentes, à ouvrir le champ des possibles professionnels.



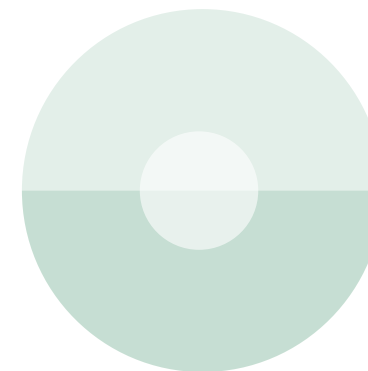
// ET MAINTENANT ? //

Capitaliser et mettre en perspective nos initiatives a été la voie choisie pour passer des grands principes aux déclinaisons pragmatiques de ce principe si général, l'inclusion.

Aujourd'hui de nombreuses réalisations permettent d'affirmer que Le Moulin Vert concrétise ce que peut être une citoyenneté de plein droit pour les personnes qu'il accompagne.

Le plus dur est derrière nous. Peut-être...

Ce qui est certain, c'est que salariés, bénévoles et partenaires, du Moulin Vert vont continuer à œuvrer à des projets ambitieux et innovants favorisant l'inclusion et / ou permettant d'éviter les ruptures de parcours, notamment en approfondissant les initiatives en matière d'inclusion par le logement.





Le Moulin Vert
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

ASSOCIATION LE MOULIN VERT

Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15
33 (0)1 48 78 79 91
mail : mvsiege@lemoulinvert.org
www.lemoulinvert.asso.fr